



Les **Dossiers**

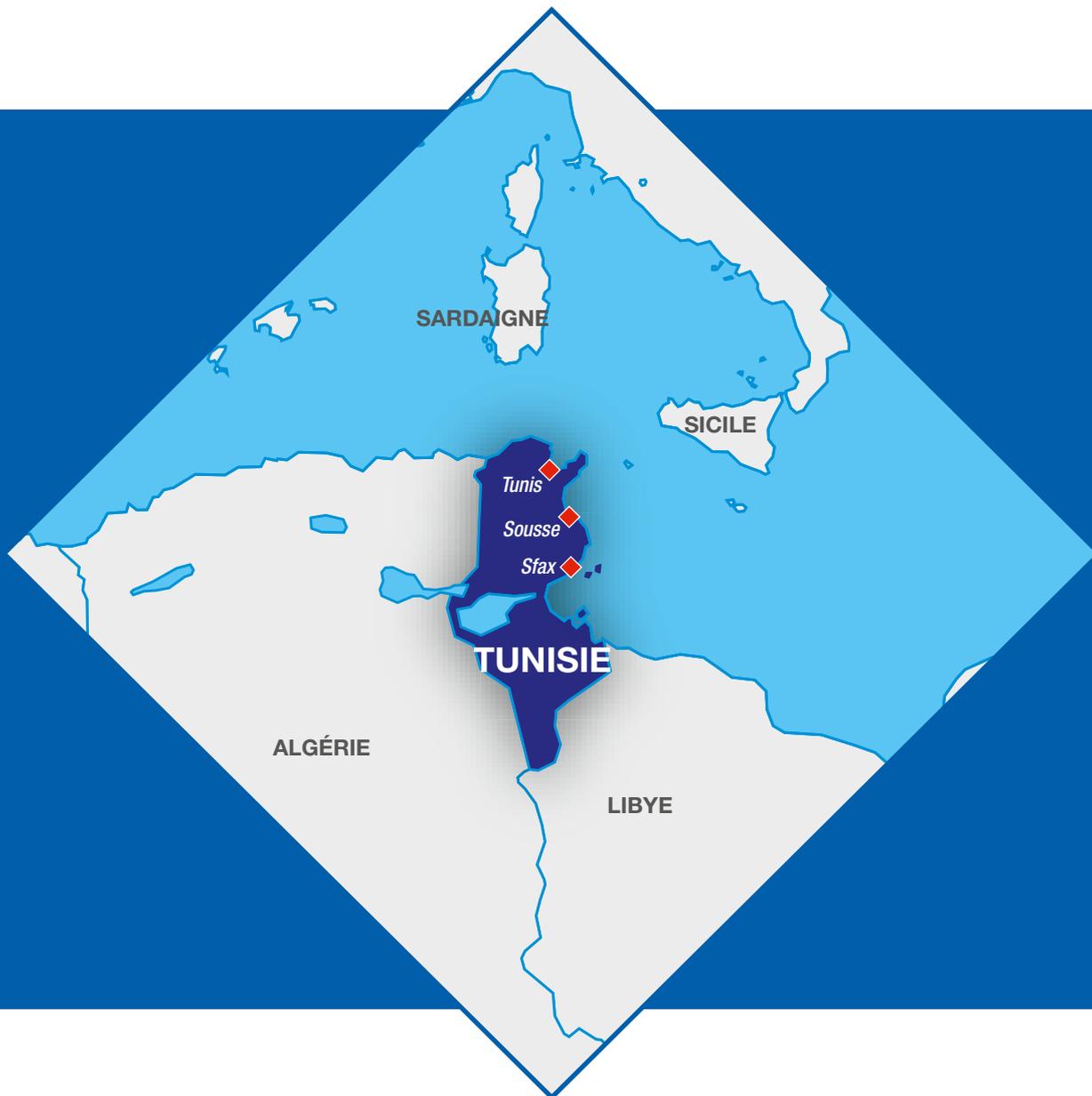


CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org

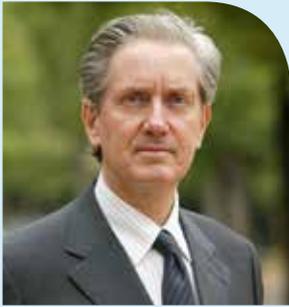


Mai 2016

Tunisie



 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



François Gouyette,
Ambassadeur de France
en Tunisie

La France et la Tunisie ont développé un partenariat stratégique dense, s'appuyant sur des échanges politiques réguliers, une coopération dynamique et des échanges économiques et culturels intenses et diversifiés. Depuis la révolution

tunisienne de 2011, et à la faveur du processus de transition démocratique que la France soutient, les relations entre la France et les nouvelles autorités politiques du pays se sont encore approfondies et développées. La France a salué l'exemplarité de la transition tunisienne, comme en atteste le choix du président de la République de se rendre en Tunisie à trois reprises en un an et demi (visite d'État dès juillet 2013, suivie de déplacements en février 2014 et en mars 2015, à la suite de l'attentat du Bardo). Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a été reçu en visite d'État en France les 7 et 8 avril 2015 et le chef du gouvernement, Habib Essid, a été reçu par le président François Hollande et le Premier ministre Manuel Valls lors de sa visite officielle du 22 janvier 2016. M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a consacré à la Tunisie son premier déplacement au Maghreb les 17 et 18 mars 2016. Il a représenté la France lors de la cérémonie d'hommage aux victimes de l'attentat du Bardo, survenu le 18 mars 2015. Son prédécesseur, M. Laurent Fabius, a effectué plusieurs visites en Tunisie, dont une visite conjointe avec son homologue allemand en avril 2014. Le Premier ministre Manuel Valls s'est également rendu en Tunisie en septembre 2014 à l'occasion de la conférence « Investir en Tunisie : start-up démocratie », sous co-présidence française. Il a en outre annoncé un nouveau déplacement à Tunis d'ici la fin de l'année 2016 pour présider avec son homologue le premier Conseil de Haut Niveau franco-tunisien. Alors que la Tunisie affronte un contexte post-attentats difficile (attaques du Bardo le 18 mars 2015, de Sousse le 26 juin 2015, de Tunis le 24 novembre 2015 puis de Ben Guerdane le 7 mars 2016), la communauté internationale, et la France au premier chef, sont fortement mobilisées pour l'aider et l'accompagner dans les nombreux défis qu'elle rencontre.

La France est le **premier partenaire de la Tunisie en matière de coopération universitaire et de recherche**. La ministre Najat Vallaud-Belkacem l'a rappelé lors de sa récente visite à Tunis en décembre 2014 en traçant avec ses interlocuteurs tunisiens les grands axes destinés à renforcer et rénover le partenariat franco-tunisien dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La coopération entre la France et la Tunisie s'appuie sur les nombreux partenariats créés en formation supérieure, recherche et innovation. La France, qui héberge plus de 15 000 étudiants tunisiens à l'année, représente la première destination pour plus de 66 % des étudiants tunisiens souhaitant poursuivre des études à l'étranger, soit un peu plus de 4 000 nouveaux étudiants chaque année. Elle est également le premier partenaire scientifique de la Tunisie, 27 % des publications internationales tunisiennes étant cosignées avec une équipe de recherche française.

La coopération en formation supérieure et en recherche entre la Tunisie et la France est soutenue par un dispositif conséquent de bourses attribuées aux étudiants tunisiens. Ces financements, qui représentent près de la moitié du budget annuel de fonctionnement de coopération de l'Ambassade, permettent aux étudiants tunisiens d'effectuer une partie de leur formation ou un stage vers la France au cours de leur cursus universitaire. La priorité est donnée à la mobilité de construction de partenariats structurants entre formations tunisiennes et formations françaises, notamment ceux conduisant vers un cursus universitaire mixte ; ils permettent aux étudiants tunisiens inscrits en formation initiale d'obtenir le diplôme d'études de leur pays d'origine, et un diplôme français de niveau équivalent grâce à une mobilité effectuée vers les formations françaises au cours de leur cursus universitaire. Cette mobilité s'est fortement développée avec l'adoption récente par la Tunisie du système d'enseignement supérieur européen dit Licence, Master et Doctorat.

Dans le domaine de la recherche, les programmes Hubert Curien de mobilité bilatérale (le programme Utique) ou de mobilité régionale (le programme Maghreb), permettent également à des étudiants de niveau Master ou Doctorat, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs participant à ces programmes, d'effectuer une partie de leurs recherches dans les laboratoires français partenaires des équipes de recherche tunisiennes. Il ne faut pas oublier enfin les financements spécifiques permettant aux étudiants de participer à des séminaires de formation, des écoles d'été ou des colloques.

La coopération entre la France et la Tunisie porte également sur la rénovation des contenus des programmes universitaires, incluant le rapprochement avec le secteur économique, et le développement de la gouvernance et de l'assurance-qualité des institutions du ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Ces démarches sont réalisées en partenariat avec les principales instances françaises d'accréditation des formations et des parcours d'enseignement supérieur français.

Cette première « **Journée Tunisie** » devrait permettre aux établissements universitaires de s'informer des réformes et systèmes d'enseignement en vigueur dans les deux pays, et de présenter tous les supports, les moyens et les mécanismes mis au service de la coopération en formation universitaire et en recherche entre la France et la Tunisie. Elle permettra également aux établissements de formation supérieure français et tunisiens de se rencontrer sur une demi-journée en rendez-vous individualisés, pour échanger sur le développement de nouveaux partenariats et de nouveaux outils de mobilité structurants qui pourraient être mis en œuvre dans le développement et le renforcement des partenariats existants (parcours mixtes à double diplôme, salons de l'enseignement supérieur, Doctorales, rencontres de Collèges doctoraux...). La séance de clôture de cette journée permettra de découvrir les potentialités de contact et de diffusion d'information de la plateforme internet **France Alumni Tunisie**, dédiée aux Tunisiens, étudiants, personnels fonctionnaires ou du secteur socio-économique, ayant réalisé une mobilité de formation en France ; elle s'adresse aussi aux Tunisiens résidant en France, et désireux de développer des activités entre la France et la Tunisie.



TUNISIE

INFORMATIONS CLÉS

4

Introduction

- La Tunisie après la révolution de 2011
- Des relations franco-tunisiennes renforcées

PARTIE 1

7

L'enseignement supérieur tunisien

1. Présentation du système d'enseignement supérieur
2. Organisation des études

PARTIE 2

9

L'internationalisation de l'enseignement supérieur tunisien

1. La mobilité étudiante entrante et sortante
2. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Tunisie
3. Des étudiants tunisiens toujours attirés majoritairement par la France
4. Actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants en mobilité

PARTIE 3

12

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants tunisiens vers la France
2. La Francophonie
3. Campus France en Tunisie
4. Les actions des entreprises françaises installées en Tunisie

PARTIE 4

19

La coopération bilatérale universitaire et/ou scientifique et les perspectives

1. La coopération avec les établissements supérieurs
2. La coopération scientifique
3. Les établissements et formations délocalisés
4. L'AFD en Tunisie

Données géographiques

Nom officiel : **République tunisienne**
 Superficie : **163 610 km²**
 Capitale : **Tunis**
 Villes principales : **Tunis, Sfax, Gabès, Sousse, Kairouan, Bizerte**
 Langue officielle : **arabe**
 Langues courantes : **arabe dialectal, langues berbères, français**

Données démographiques

Population	11,1 millions d'habitants (2015, PNUD ²)
Densité :	67,1 hab./km²
Taux d'urbanisation :	66,65 % (2014, Banque mondiale)
Taux d'accroissement naturel :	1,30 % (2012, PNUD)
Taux d'alphabétisation :	79,7 % (rapport 2015 du PNUD sur le développement humain)
Indice de développement humain :	0,721 rang : 96^e (rapport 2015 du PNUD sur le développement humain)

Données économiques

Monnaie :	Dinar Tunisien (1 € = 2,3 DT – 10.04.16)
PIB :	48,61 Mds \$ (2014, Banque mondiale)
PIB par habitant :	4 420,7 \$ (2014, Banque mondiale)
PIB par habitant (\$ PPA internationaux courants) :	11 435,63 (2014, Banque mondiale)
Taux de croissance :	2,3 % (2014, DG Trésor)
Population active :	4 millions (2014, Banque mondiale)
Taux de chômage (2014, estimation modélisée OIT ³) :	13,3 %
Taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans), (2014, estimation modélisée OIT) :	31,8 %
Taux de chômage au sein de la population avec une éducation de niveau supérieur :	30,9 % (2011, Banque mondiale)
Exportations de la France vers la Tunisie :	3,4 Mds € (2014)
Importations françaises depuis la Tunisie :	4 Mds € (2014)

Enseignement supérieur

Part du budget de l'État consacré à l'Enseignement supérieur :	5 % en 2015 (MESRS ⁴)
Nombre d'étudiants en études supérieures :	292 291 étudiants inscrits dans le public (dont 185 481 femmes soit 63,5 % du total) et 30 334 dans le privé (MESRS, 2014/2015)
Étudiants en mobilité internationale :	16 889 (2013, UNESCO)
Nombre d'étudiants boursiers à l'étranger :	2 430 (juin 2015, MESRS)

1- Sources : www.diplomatie.gouv.fr ; <http://databank.banquemondiale.org/> ; www.tresor.economie.gouv.fr/pays/tunisie ; <http://www.mes.tn/> (extraction avril 2016) ; Fiche Curie 2016.

2- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

3- OIT : Organisation Internationale du Travail.

4- MESRS : Ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.



© Présidence de la République Française / C.Alix

Point de presse de MM. Béji Caïd Essebsi et François Hollande

7 avril 2015, Paris

« Nous sommes deux pays liés par l'histoire et deux pays qui veulent construire ensemble l'avenir. La Tunisie est un pays qui est regardé comme celui où est né « le printemps arabe ». Comme le dit le président Caïd Essebsi, il faut aussi que la Tunisie réussisse son propre printemps. C'est également la responsabilité de la France de pouvoir accompagner la Tunisie en respectant sa pleine souveraineté dans les choix qui sont les siens, pour que la Tunisie puisse avoir tout l'appui nécessaire pour réussir son propre développement. »

Le président François Hollande

La Tunisie après la révolution de 2011

La Tunisie est un État du Maghreb situé à l'extrémité nord de l'Afrique, baigné par la mer Méditerranée au nord et à l'est, et bordé par la Libye au sud et par l'Algérie à l'ouest. Elle occupe une position stratégique en commandant le détroit de Sicile qui sépare le bassin occidental du bassin oriental de la Méditerranée. D'une superficie de 163 610 km² pour une population d'environ 11 millions d'habitants, la Tunisie est un pays jeune et plus d'1 habitant sur 4 est âgé de moins de 14 ans (28,9 %).

La révolution tunisienne déclenchée suite à l'immolation par le feu de Mohamed Tarek Bouazizi à Sidi Bouzid, a conduit au départ du président Ben Ali le 14 janvier 2011 et à une transition politique qui s'est concrétisée par l'adoption d'une nouvelle constitution en janvier 2014. Le président de la République, Béji Caïd Essebsi, a été élu fin 2014, et il a nommé comme chef du gouvernement Habib Essid. Début 2016, la France a annoncé la mise en œuvre d'un plan de soutien à la Tunisie d'1 milliard d'euros sur 5 ans, dont les deux champs d'action prioritaires sont le **développement des régions défavorisées** et le **soutien à la formation et à l'emploi des jeunes tunisiens**.

La situation sécuritaire est également une des principales préoccupations de la Tunisie. Visée par plusieurs attaques terroristes et menacée par le chaos libyen, la Tunisie a fait du rétablissement de la sécurité une priorité absolue. Alors que le **tourisme** représente environ **7 % du PIB**, les

attentats ont frappé de plein fouet l'économie tunisienne, dont le redressement est essentiel à la consolidation de la transition tunisienne.

La Tunisie mène traditionnellement une politique extérieure marquée par la recherche du consensus, la préservation de bonnes relations avec son voisinage, notamment maghrébin, et le renforcement de son ancrage euro-méditerranéen. En outre, elle entretient des relations anciennes avec la Commission européenne. En 1995, elle est le 1^{er} pays méditerranéen à signer un Accord d'Association avec l'UE, et le 1^{er} janvier 2008, elle devient le 1^{er} pays de la rive sud à intégrer la zone de libre-échange pour les produits industriels avec l'Union Européenne. Aujourd'hui, l'UE est résolue à contribuer à la préservation du modèle tunisien en s'appuyant sur l'Instrument européen de voisinage (246 M€ pour 2014-2015), l'assistance macro-financière (300 M€), ainsi que diverses actions pour un montant de 117 M€ et 71,8 M€ de fonds supplémentaires attribués en 2015 afin de soutenir le secteur touristique et la jeunesse.

Des relations franco-tunisiennes renforcées

La France et la Tunisie sont des partenaires historiques. La France a souligné l'exemplarité de la transition tunisienne, comme en attestent les nombreuses visites bilatérales (présidentielles et ministérielles), avec l'objectif d'accompagner la Tunisie et le peuple tunisien dans le processus de transition et d'établir un partenariat d'égal à égal

avec la Tunisie, laquelle perçoit la France comme une « porte naturelle vers l'Europe ».

La France est l'un des premiers investisseurs étrangers dans le pays. En 2014, elle se place au 1^{er} rang pour le nombre d'entreprises établies en Tunisie (1 300) et pour le nombre d'emplois directs induits (126 000). Le flux d'IDE⁶ français sur 2012-2014 (370 M€) est le 2^e plus important après le Qatar et devant l'Italie et l'Allemagne. La Tunisie détient un stock d'IDE de 83 M€ en France. Les échanges franco-tunisiens atteignent 7,4 Md€ en 2017. La France est le 1^{er} fournisseur de la Tunisie avec 16 % de part de marché (3,4 Md€). La France est également le 1^{er} client de la Tunisie en accueillant 28 % des exportations tunisiennes.

Après la révolution tunisienne, la France a réorienté sa politique de coopération en donnant la priorité aux questions de gouvernance et de société civile. Ainsi, aux côtés de l'appui à la société civile et à l'accompagnement de la mise en place de la démocratie, la contribution à la formation initiale ou continue des tunisiens est l'une des 3 priorités de la coopération française en Tunisie.



© IRD, Jean-Pierre Montoroi

La Tunisie en quelques dates

- **814 av. J.C.** : Fondation de Carthage par des colons phéniciens.
- **1705-1957** : Dynastie husseinite.
- **1861** : Première constitution tunisienne.
- **1881** : Etablissement du protectorat français (Traité du Bardo).
- **1956** : Indépendance de la Tunisie.
- **1956** : Code du statut personnel (CSP).
- **1957** : Proclamation de la République par M. Habib Bourguiba, 1^{er} président.
- **1961** : Crise de Bizerte : les forces armées tunisiennes tentent de s'emparer de la base militaire française (670 morts et 1 100 blessés du côté tunisien).
- **1977** : Fondation de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, la 1^{ère} dans le monde arabe.
- **1987** : Arrivée au pouvoir de M. Zine El Abidine Ben Ali (Elu en 1989, puis réélu en 1994, 1999, 2004 et 2009).
- **1989** : Fondation de l'Union du Maghreb arabe (UMA : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie).
- **1995** : Signature à Bruxelles de l'accord d'association UE-Tunisie.
- **14 janvier 2011** : « Révolution du jasmin », fuite du président déchu Ben Ali.
- **26 janvier 2014** : Adoption de la constitution de la deuxième République tunisienne.
- **21 décembre 2014** : Élection de M. Béji Caïd Essebsi à la présidence de la République.

Discours du président Beji Caïd Essebsi,

Docteur Honoris Causa,
à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
7 avril 2015

« En m'honorant de la sorte, le Conseil de l'Université de Paris I Sorbonne rend en vérité hommage à la Tunisie nouvelle, pays de la Révolution de la liberté, de la dignité et de la justice sociale, pays qui a fait de l'éducation et de la science son credo et de l'intelligence sa vraie richesse. »



© Philippe Devernay/MENESR

6- IDE : Investissements Directs à l'Étranger.

PARTIE 1

L'enseignement supérieur tunisien⁷

1. Présentation du système d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur public tunisien est organisé au sein de 13 universités et de 24 instituts supérieurs d'études technologiques sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Quatre directions générales en assurent la gouvernance : enseignement supérieur, études technologiques, affaires estudiantines, rénovation universitaire.

Les formations sont dispensées par 250 établissements universitaires dont 165 établissements publics qui dépendent directement du MESRS, 30 en cotutelle avec le MESRS ou dépendant d'un autre ministère, et 58 établissements d'enseignement appartenant au secteur privé. On y compte entre autres :

- 19 établissements préparatoires aux écoles d'ingénieurs et aux formations agrégatives ;
- 17 écoles d'ingénieurs et 9 instituts supérieurs universitaires qui délivrent un diplôme d'ingénieur ;
- 1 école normale supérieure.

Le système universitaire tunisien se caractérise aujourd'hui par une **massification importante des effectifs** et une politique volontariste de scolarisation dans l'enseignement supérieur, qui ont abouti à un doublement des effectifs en dix ans pour atteindre 360 000 étudiants dès 2012 (près de 62 % de femmes). Rapporté au nombre d'habitants, cet effectif est équivalent à celui de la France. Le taux de scolarisation universitaire de la tranche d'âge 19-24 ans, en progression constante sur les 10 dernières années, s'est stabilisé autour de 37 % au cours de l'année 2010-2011.

Les structures et le corps enseignant doivent relever le défi de s'adapter à cette évolution rapide. En 2009, le nombre d'enseignants-chercheurs docteurs s'élevait à 8 150 (40 % de femmes). Le nombre d'enseignants, en-deçà des besoins pendant plusieurs années, a eu des répercussions sur la qualité des enseignements. Pour l'année 2012, les enseignants titulaires sont au nombre de 17 619, grâce aux importants recrutements réalisés sur les deux dernières années, soit un taux d'encadrement d'1 enseignant pour 28 étudiants.

Suite à la promulgation de la **loi sur l'enseignement privé** du 25 juillet 2000, les établissements privés sont de plus en plus nombreux en Tunisie, et sont désormais une soixantaine accueillant plus de 30 000 étudiants en 2014-2015. Les filières les plus représentées sont le commerce-gestion-administration, la santé, les sciences informatiques et technologiques, incluant des écoles d'ingénieurs.



Université de Tunis El Manar

2. Organisation des études

Le système d'enseignement tunisien est fortement inspiré du modèle français. L'admission à l'université est conditionnée aux résultats et classement obtenus au baccalauréat. Quant aux écoles d'ingénieurs, leur entrée se fait sur concours après deux années d'études en instituts préparatoires aux études d'ingénieurs, ou sur concours spécifiques sur dossiers organisés chaque année pour les titulaires d'une Licence ou d'un Master.

Dans une démarche de modernisation et d'adaptation du système aux enjeux de développement du pays, des réformes importantes ont été entreprises. La loi du 25 février 2008 définit les grandes lignes de la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur : adoption du système de diplomation européen LMD, appui à l'amélioration de la qualité

7- Cette partie a été rédigée à partir de la Fiche Curie 2014.

et professionnalisation de l'enseignement supérieur grâce à la mise en place de formations co-construites avec le secteur professionnel (Licences et Masters professionnels), rénovation des cursus des formations d'ingénieur, développement de l'enseignement supérieur privé, développement de liens entre la formation, la recherche et le secteur économique notamment au sein des pôles technologiques, autonomie des universités.

Les autorités tunisiennes ont décidé d'adopter le système de diplomation européen à partir de septembre 2006 et de manière progressive jusqu'en 2014. Cette décision a affiché des objectifs généraux semblables à ceux de la démarche européenne : lisibilité, flexibilité, comparabilité internationale, mobilité, employabilité.

Depuis 2013, la construction des niveaux Licence et Master est achevée. On compte aujourd'hui 584 Licences réparties entre 192 Licences fondamentales et 392 Licences appliquées, ainsi que 489 Masters dont 223 Masters professionnels.

Pour faire face aux difficultés que rencontrent une grande partie des diplômés à trouver un emploi correspondant à leur formation, un effort important est réalisé pour l'amélioration de la professionnalisation des formations. Des licences appliquées ont été développées puis, depuis 2008, des Licences appliquées co-construites avec les branches professionnelles ont été créées. On en comptait 61 à la rentrée de septembre 2012, de nouvelles créations sont en cours.

Les femmes et l'enseignement supérieur en Tunisie

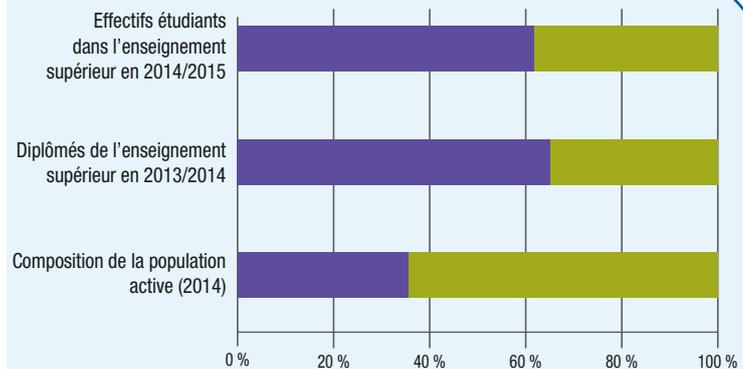
La Tunisie fait figure de pays en pointe dans la zone Afrique du Nord/Moyen-Orient concernant la question de l'égalité homme-femme. En 1956, quelques mois seulement après l'indépendance du pays, Habib Bourguiba promeut le **code du statut personnel** (CSP) lequel proclame « le principe de l'égalité de l'homme et de la femme sur le plan de la citoyenneté. »

Résultat d'une politique volontariste d'insertion des bacheliers dans l'enseignement supérieur, la croissance rapide des effectifs à l'université bénéficie largement aux femmes, désormais nettement majoritaires (61,6 %). Plus nombreuses, elles se distinguent également par un meilleur taux de réussite qui permet aujourd'hui aux tunisiennes de représenter les 2/3 des diplômés du supérieur.

Sur le marché de l'emploi, la situation est nettement moins positive pour les femmes qui ne représentent encore aujourd'hui que 35,5 % des actifs. Le problème n'est donc pas celui du niveau de qualification, mais plutôt celui des traditions et d'une politique familiale insuffisante pour encourager les tunisiennes à l'emploi.

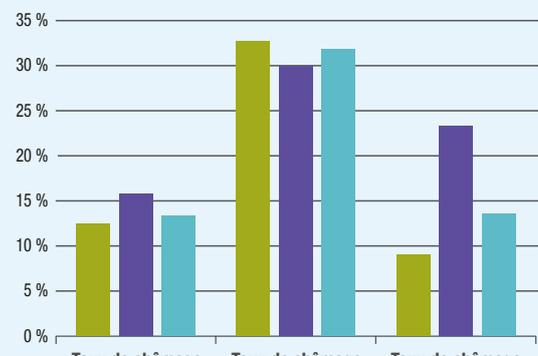
Pour celles qui font néanmoins le choix de travailler, le taux de chômage est nettement plus important que celui des hommes, l'écart étant particulièrement marqué parmi les diplômés.

En effet, alors que le diplôme est une vraie garantie d'emploi pour les jeunes Tunisiens en réduisant de 3/4 leur risque de chômage, ce rôle protecteur est nettement moins marqué chez les jeunes Tunisiennes pour lesquelles le taux de chômage des diplômées n'est réduit que d'1/4 par rapport aux non diplômées.



	Effectifs étudiants dans l'Enseignement supérieur en 2014/2015	Diplômés de l'Enseignement supérieur en 2013/2014	Composition de la population active (2014)
Femmes	61,6 %	65,1 %	35,5 %
Hommes	38,4 %	34,9 %	64,5 %

Sources : MESRS et Banque mondiale Rapport femmes/hommes dans le taux de participation à la population active (estimation modélisée OIT)



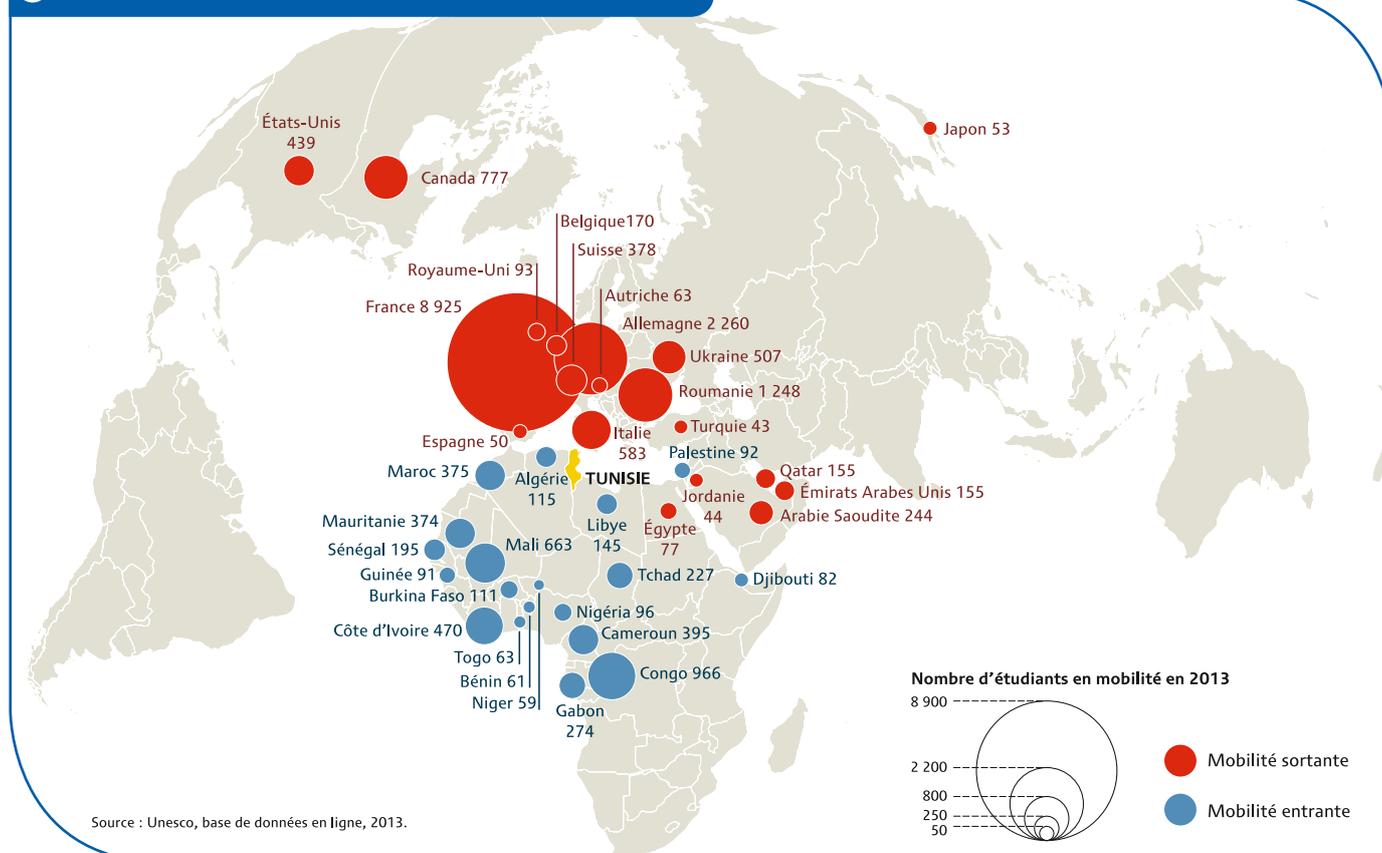
	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Taux de chômage général (2014)	12,40	15,80	13,30
Taux de chômage jeunes (15-24 ans / 2014)	32,70	29,90	31,80
Taux de chômage diplômés (2005)*	9	23,30	13,60

Source : Banque mondiale
* Pas de données par genre après 2005

L'internationalisation de l'enseignement supérieur tunisien

1. La mobilité étudiante entrante et sortante

La mobilité étudiante entrante et sortante de la Tunisie



2. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Tunisie

Le système d'enseignement supérieur tunisien a réalisé au cours des deux dernières décennies un saut qualitatif remarquable, grâce aux réformes engagées qui ont permis de doter toutes les régions d'institutions universitaires et de créer un réseau d'universités développant des volets de recherche scientifique. En outre, l'enseignement y est gratuit et majoritairement dispensé en langue française, ce qui attire les étudiants étrangers, notamment d'Afrique francophone.

Enfin, le gouvernement de l'après-révolution a développé une politique d'attractivité envers les pays d'Afrique subsaharienne qui a conduit à un triplement des effectifs d'étudiants étrangers accueillis en Tunisie entre 2011 et 2013 (passant de 2 032 à 6 236).

Selon l'UNESCO, en 2013, sur les 6 236 étudiants étrangers accueillis en Tunisie, plus d'1 sur 2 provenait d'Afrique francophone, dont 966 étudiants du Congo (15,5 %), 663 étudiants du Mali (10,6 %), 470 de Côte d'Ivoire (7,5 %) et 395 du Cameroun (6,3 %). La Tunisie attire également des étudiants des pays du Maghreb (375 étudiants marocains, soit 6,1 %).

3. Des étudiants tunisiens toujours attirés majoritairement par la France

Évolution de la mobilité étudiante tunisienne entre 2009 et 2013, UNESCO

Pays d'origine	Rang	2009	2013	Évolution 2009-2013
France	1	11 177	8 925	-20,1 %
Allemagne	2	2 660	2 260	-15,0 %
Roumanie	3	1 058	1 248	18 %
Canada	4	750	777	3,6 %
Italie	5	834	583	-30,1 %
Ukraine	6	616	507	-17,7 %
États-Unis	7	301	439	45,8 %
Suisse	8	337	378	12,2 %
Arabie saoudite	9	20	244	1 120 %
Belgique	10	57	170	198,2 %
Émirats Arabes Unis	11	114	155	36 %
Qatar	12	58	155	167,2 %
Total		18 983	16 889	-11 %

Source : UNESCO



Faculté de médecine, Tunis

La France demeure le 1^{er} pays d'accueil des étudiants tunisiens en mobilité, malgré un recul qui s'explique notamment par les récents événements qui ont secoué la Tunisie. Selon l'UNESCO, en 2013 plus d'1 étudiant tunisien sur 2 a choisi la France comme destination d'études. L'augmentation du nombre d'étudiants dans les universités en Tunisie devrait augmenter le nombre d'étudiants étrangers en provenance de Tunisie pour les prochaines années.

Outre l'utilisation du français, le système supérieur tunisien est fortement inspiré du système français avec le double dispositif universités/CPGE⁸ - Grandes écoles, ce qui facilite largement la mobilité temporaire des étudiants tunisiens vers la France, ainsi que la mise en place de partenariats et de doubles diplômes.

8- CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.

À noter qu'avec 8 925 étudiants tunisiens accueillis en France en 2013 selon l'UNESCO, la Tunisie représente le **4^e pays d'origine des étudiants étrangers en France**, derrière la Chine, le Maroc et l'Algérie.

4. Actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants en mobilité

► L'Allemagne : 2^e pays d'accueil des étudiants tunisiens en 2013

Avec **2 260 étudiants** tunisiens accueillis en 2013 (13,4 %), l'Allemagne est le 2^e pays d'accueil des étudiants tunisiens. Le DAAD⁹ a ouvert un bureau à Tunis en 2012 suite au printemps arabe, et offre des bourses d'études et de recherche diverses à destination des étudiants et des chercheurs tunisiens. Le DAAD a également développé des partenariats universitaires, notamment avec Sup'Com Tunis (école de télécommunications). Un tiers des étudiants inscrits en dernière année à Sup'Com Tunis effectuent leur PFE (Projet de Fin d'Études) dans le cadre d'un séjour d'études et de stage en Allemagne. Les partenaires sont l'Université de Passau (6 boursiers du DAAD), la HTWK Leipzig (5 boursiers du DAAD), Telefonica Allemagne (6 stagiaires en société) et une autre société en Allemagne (2 stagiaires). Les étudiants tunisiens passent ainsi un semestre dans les établissements partenaires afin de travailler sur leur projet de fin d'études.

► Les programmes européens : Roumanie, Italie, Ukraine, Suisse et Belgique

La coopération universitaire avec d'autres pays européens s'inscrit essentiellement dans un cadre multilatéral avec le soutien de l'Union Européenne. La Tunisie participe ainsi à plusieurs projets Tempus et bénéficie également du programme Erasmus Mundus (programmes Averroes, Alyssa et E-GovTn coordonnés respectivement par les universités de Montpellier et de Nantes, impliquant 7 pays et 19 universités pour les deux premiers, 4 pays et 11 universités pour le troisième). La Tunisie bénéficie également d'un programme de coopération universitaire transfrontalier avec l'Italie (à travers l'instrument européen de voisinage et de partenariat), et de l'ouverture d'un programme européen de bourses de thèse depuis novembre 2012.

La Roumanie : un enseignement universitaire médical en français

La Roumanie est le 3^e pays d'accueil des étudiants tunisiens en mobilité (1 248 soit 7,4 %), grâce notamment à une offre universitaire intéressante dans les filières médicales dont les enseignements sont dispensés en français.

Alors qu'en Tunisie, la sélection dans ces filières est drastique et conditionnée à d'excellents résultats au niveau secondaire, la Roumanie offre une alternative relativement économique et accessible pour la poursuite d'études médicales.

► La mobilité en Amérique du nord : Canada et États-Unis

Le Canada et les États-Unis représentent respectivement **les 4^e et 7^e pays d'accueil d'étudiants tunisiens** en 2013.

Le Canada, qui bénéficie d'une large offre de formations en français, a mis en place une politique efficace d'attractivité des étudiants tunisiens et organise presque chaque année un « Salon de l'Éducation au Canada ». De plus, de nombreuses visites de présidents d'universités canadiennes ont été organisées ces dernières années en Tunisie afin de prospecter auprès des universités tunisiennes, pour la création et le développement de partenariats de formation.

► Les nouveaux pays d'accueil

Certains pays du Moyen-Orient attirent de plus en plus d'étudiants tunisiens. C'est notamment le cas de l'Arabie Saoudite qui attire 244 étudiants tunisiens en 2013 grâce à un programme de bourses destiné aux étudiants musulmans.¹⁰



© IRD, Pierre Traissac

9- DAAD : *Deutscher Akademischer Austauschdienst* - Office allemand d'échanges universitaires.

10- Programme « *Scholarship program for Muslim communities in Non-member countries* ».

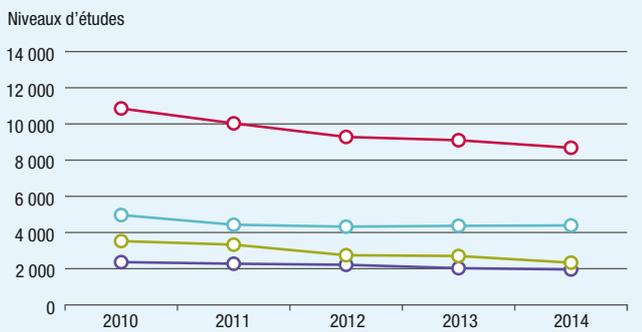
PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants tunisiens vers la France

Selon le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), on comptait **11 573 étudiants tunisiens en France, dont 8 682 (75 %) inscrits à l'Université en 2014/2015.**

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2010



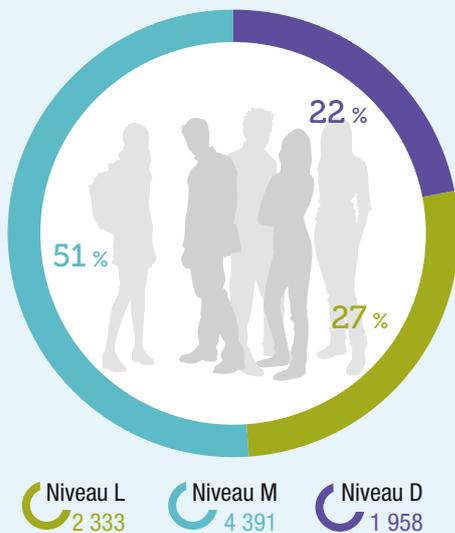
Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

Évolution du nombre de visas pour études délivrés entre 2010 et 2014



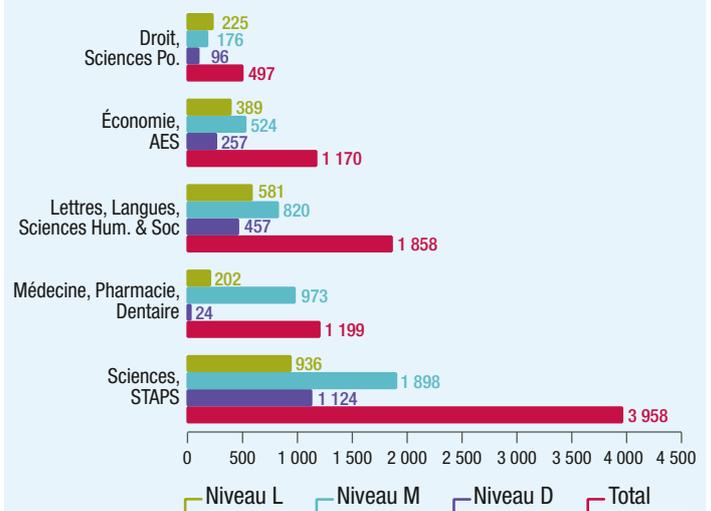
Source : ministère de l'Intérieur

Répartition par niveau en 2014-2015



Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2014-2015



Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

La France attire plus de la moitié des étudiants tunisiens en mobilité, avec une part notable d'étudiants au niveau Doctorat. Ainsi, pour l'année 2014-2015, près d'1 étudiant sur 4 était inscrit au niveau Doctorat (22 % contre 27 % en Licence et 51 % en Master), ce qui en fait une spécificité des étudiants tunisiens et qui s'explique en partie par une volonté de pallier le manque d'enseignants-chercheurs dans le système d'enseignement supérieur tunisien.

Les effectifs sont en diminution depuis 2010 (-20 %), surtout au niveau de la Licence (-33,8 %). Les filières scientifiques demeurent privilégiées avec près d'1 étudiant sur 2 inscrit en Sciences et STAPS (46 %).

La France reste toutefois le pays de prédilection pour les étudiants tunisiens qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger, et la demande devrait augmenter ces prochaines années pour plusieurs raisons :

- augmentation du nombre de bacheliers (pression démographique) ;
- système de sélection à l'entrée des universités tunisiennes relativement contraignant ;
- difficultés d'insertion professionnelle des jeunes Tunisiens.

2. La Francophonie

La France dispose en Tunisie d'un réseau culturel et éducatif dense et dynamique.

Bien que non reconnu comme langue officielle et en recul par rapport à l'usage de l'arabe, le français conserve une place privilégiée en Tunisie et est encore largement utilisé comme langue d'enseignement dans le supérieur. 11 universités tunisiennes font partie du réseau de l'Agence universitaire de la Francophonie.

- **Le Centre de langue**, avec ses 13 pôles implantés au plan national, accueille un public de 20 000 apprenants/an et fait office de référence dans le domaine de la formation FLE¹¹.
- **Le programme de certification en appui à l'employabilité** : mis en place en partenariat avec le MESRS, le Centre de langue, le British Council, l'AMIDEAST¹² et l'AUF¹³, ce programme a déjà permis la formation de 140 professeurs à l'habilitation DELF¹⁴ dans 12 universités.
- **Le FSP¹⁵ « Solidarité avec la jeunesse des pays du Sud et de la Méditerranée »** : le Centre de langue s'inscrit en appui à la société civile, par la mise en place de formations de jeunes diplômés en recherche d'emploi dans les

banlieues déshéritées et sensibles de Tunis ainsi qu'en régions enclavées dans le sud du pays. Une centaine de jeunes chômeurs diplômés a ainsi pu recevoir une formation professionnalisante et diplômante en 2014, avec un public majoritairement féminin.

3. Campus France en Tunisie

Campus France en Tunisie s'appuie sur un réseau de 3 Espaces situés dans les locaux des 3 antennes de l'Institut Français de Tunisie. Il est composé de près de 20 agents et conseillers qui informent, apportent une aide à l'orientation et accompagnent les étudiants tunisiens dans leur projet d'études en France.

Espace Campus France à Tunis : enquête de satisfaction 2013

L'enquête réalisée auprès de 423 étudiants ayant passé leur entretien à Tunis, en juillet et août 2013, a révélé que :

- 92 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits des informations proposées sur le site Campus France Tunisie ;
- 96 % des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil à l'Espace Campus France ;
- 99 % des étudiants ont apprécié l'entretien avec l'auditeur Campus France ;
- 93 % des étudiants considèrent que Campus France a facilité leurs démarches pour suivre des études en France.

► Les actions de promotion de Campus France Tunisie

Outre ses outils traditionnels (site internet, plaquettes...), l'Espace Campus France Tunisie renforce sa politique de communication et d'ouverture par la pérennisation d'une manifestation majeure : **le Salon de l'Enseignement supérieur français et des double diplômes tuniso-français** co-organisé avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et le ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Depuis la dernière édition du salon en 2014, l'Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA) est partenaire de ce salon.

11- FLE : Français Langue Étrangère.

12- AMIDEAST : *America-Mideast Educational and Training Services*.

13- AUF : Agence Universitaire de la Francophonie.

14- DELF : Diplôme d'Études en Langue Française.

15- FSP : Fonds de Solidarité Prioritaire.

Ce salon s'adresse aux élèves des classes de terminale et de première des lycées français de Tunisie, aux élèves et étudiants inscrits dans des établissements scolaires et universitaires tunisiens, candidats à la poursuite d'études en France. Une aide à l'orientation universitaire et à la constitution des dossiers administratifs de mobilité temporaire vers la France est présentée sous forme de conférences thématiques sur les procédures Campus France, et sous forme de rendez-vous individuels pendant tout le salon.

Les établissements français et tunisiens présentent leur offre de formation sur des stands et sous forme de conférences couplées, insistant sur les formations conduisant à un double diplôme français et tunisien. Un effort spécifique de facilitation de la participation d'établissements d'enseignement supérieur français est réalisé. Deux cycles de conférences sont également proposés :

- des conférences destinées principalement aux élèves des classes de terminales et de premières des lycées français et établissements homologués AEF, consacrées aux formations post-bac ;
- des conférences pour tous les élèves et étudiants issus des systèmes scolaires et universitaires tunisiens. Elles portent sur l'ensemble des disciplines et des niveaux d'études.

Des réunions en marge du salon sont également organisées pour mettre en contact les établissements universitaires tunisiens et les établissements français.

Par ailleurs et depuis 2011, L'Espace Campus France a renforcé sa participation à différentes manifestations organisées localement et étendues à tout le territoire tunisien : salons de l'étudiant, salons des formations supérieures, salon de l'insertion professionnelle, premier salon virtuel de l'enseignement supérieur africain... soit une dizaine de salons complémentaires.

En partenariat avec le ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le ministère tunisien de l'Éducation, l'Espace Campus France organise depuis 2013 des tournées de promotion au sein d'établissements universitaires et scolaires tunisiens, étendues aux régions de l'intérieur et du sud. Lors de ces interventions, plusieurs thématiques sont abordées : procédures Campus France, aide à l'orientation, procédure de demande de visa....

► Aide aux missions de recrutement des établissements d'enseignement supérieur

À la demande des établissements universitaires français, l'Espace Campus France organise des missions de recrutement d'étudiants qui se font soit par visioconférences, soit par Skype, soit à travers des déplacements des représentants des établissements français sur place. L'Espace participe également aux entretiens de présélection quand cela est nécessaire.

► Nouveau service d'aide à l'orientation

En juin 2015, un nouveau service d'aide à l'orientation destiné à toute personne à la recherche d'un projet d'études, d'un projet professionnel ou aspirant à une reconversion professionnelle, a été ouvert à Campus France Tunisie. Les intéressés peuvent bénéficier d'un entretien d'aide à l'orientation personnalisé, individualisé et totalement gratuit basé sur les résultats du test HEXA3D IRMR3, un test psychométrique agréé par les ECPA (Les Editions du Centre de Psychologie Appliquée). Depuis sa mise en place, ce service a attiré principalement de jeunes bacheliers souhaitant changer d'orientation universitaire.

En mai 2015, L'Espace Campus France de Tunis a intégré les nouveaux locaux de l'Institut français de Tunisie, au centre-ville de Tunis, pour renforcer la stratégie de celui-ci en plaçant le public étudiant au cœur de son dispositif. Le nouveau positionnement en centre-ville de Campus France a généré une augmentation notable du public des visiteurs spontanés.

► Profil des étudiants tunisiens déposant une demande de candidature auprès d'établissements en France : campagne 2014-2015

En 2015, près de **6 766 étudiants** ont déposé une demande auprès des 3 Espaces Campus France Tunisie contre 6365 en 2014 soit une augmentation de **+6,3 %**.

- Âge moyen des candidats : 24 ans ;
- 55 % d'hommes ;
- 34 % niveau Licence et 24 % niveau Master ;
- 41 % des candidats sont originaires du grand Tunis.

France Alumni Tunisie

Lancé le 8 juin 2015, France Alumni Tunisie est une plateforme internet d'échange visant à réunir les étudiants tunisiens ayant bénéficié de programmes de mobilité vers la France, les acteurs du secteur universitaire, le secteur économique tunisien, et les Tunisiens résidant en France. L'inauguration a été réalisée en présence de Monsieur Chiheb Bouden, ministre tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de Monsieur Antoine Grassin, alors Directeur général de Campus France, et de représentants des ministères des Affaires étrangères tunisiens et français.

Campus France en images



Espace accueil de Campus France Tunis.



Équipe de Campus France Tunis lors d'un salon en 2016.



Espace d'attente à Campus France Tunis.



Journées doubles-diplomations tuniso-françaises en 2015.

FRANCE ALUMNI



Lancement de France Alumni Tunisie en juin 2015.



Étudiants visitant le salon Campus France en 2013.



Maha BEN NACEUR

Chercheur doctorante en informatique et actuellement « attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) » à l'IUT de Metz, Département STID¹⁶

Pourquoi avez-vous choisi la France ?

Au cours de ma thèse j'avais besoin de renforcer mes travaux et valider ce que j'avais réalisé. En France, les équipes de recherche qui travaillent dans le même domaine que moi sont multiples. J'avais juste à choisir une équipe qui accepterait de m'accueillir dans ce but. De plus, en tant que scientifique, la France nous permet de mieux nous intégrer grâce à des programmes spécifiques.

Comment s'est passé votre séjour ?

J'ai travaillé en collaboration avec des membres de deux équipes de recherche avec lesquelles j'ai développé mon sens de travail en équipe. Les responsables m'ont tout offert afin que mon séjour puisse être bien mené (remboursement de frais de séjour mais également tous les outils et biens matériels dont j'avais besoin).

Quels sont vos projets professionnels d'avenir ?

Bientôt docteur en informatique, mon premier objectif est l'obtention d'un post doc afin d'occuper par la suite le poste de chercheur en laboratoire.

Quelles sont selon vous les différences dans le système d'enseignement supérieur en France ?

Ayant une expérience d'enseignante universitaire dans une grande école d'ingénieurs en Tunisie, l'intégration au sein du corps enseignant français n'a pas été très difficile. Ce que j'ai remarqué au niveau du système d'enseignement supérieur en France est que les enseignants sont très proches de leurs étudiants. Ils savent tout concernant leur situation et essaient à tout prix de les aider à bien réussir leurs parcours universitaires et c'est tout à fait normal puisque le nombre d'étudiants est moins important que dans les universités tunisiennes. Le niveau des étudiants, quant à lui, reste le même, aussi hétérogène qu'en Tunisie.

Quels sont les points positifs et négatifs de cette expérience ?

Ce qui est impressionnant en France ce sont les discussions avec les collègues mais aussi avec les étudiants qui sont généralement simples et fluides. Il n'y a pas la notion de hiérarchie qui s'impose, ni la notion de prof/étudiant qui bloque par moment tout en gardant un certain respect mutuel. Le point négatif à mes yeux reste le fait d'être loin de ses proches et de sa famille.

Avez-vous le sentiment d'avoir fait des progrès en français ?

Evidemment, malgré le fait que nous les Tunisiens maîtrisons à la perfection la langue française, j'ai appris à m'exprimer plus facilement et j'ai également enrichi mon vocabulaire qui restait jusque-là académique.

Vous sentez-vous proche des étudiants français ?

Tout à fait, mon séjour scientifique m'a permis de faire connaissance avec des doctorants avec qui je garde un très bon contact même après la fin de ma mission. De toute manière en France, et surtout au niveau des étudiants, il y a tellement de diversité qu'à un certain moment on arrête de se demander quelle est leur nationalité.

Avez-vous pu développer des contacts ?

Bien évidemment, c'est d'ailleurs la chose la plus incroyable que j'ai faite. J'ai connu des étudiants, des chercheurs mais également des professeurs avec lesquels je collabore au quotidien.

Avez-vous un conseil à donner aux étudiants ayant l'intention de venir étudier en France ?

N'ayez pas peur de vous aventurer dans une telle expérience. Elle ne peut qu'être bénéfique pour vous et pour votre avenir.

16- STID : Statistique et Traitement informatique des Données.



Fatma SHIM

Diplômée d'un Master en communication spécialité image et média et d'un Master 2 recherche et expertise dans les industries culturelles et les médias à l'Université Paris 13

Pourquoi avez-vous choisi la France ?

J'ai choisi la France parce qu'elle est connue pour la qualité de son enseignement universitaire ainsi que pour la recherche et le développement.

Comment s'est passé votre séjour ?

Un peu compliqué au départ à cause de la lourdeur des démarches administratives. Après, je me suis bien intégrée à la société et à la culture du pays.

Quels sont vos projets professionnels d'avenir ?

Avoir plus d'expériences au sein des entreprises françaises et ensuite avoir mon propre projet dans le domaine de la communication.

Quelles sont selon vous, les différences dans le système d'enseignement supérieur en France ?

D'abord, on remarque tout de suite un décalage technologique important entre les systèmes d'enseignement en Tunisie et la France.

En France, la qualité de l'enseignement s'appuie davantage sur la pratique que sur la théorie, tout en soulignant les compétences professionnelles et académiques des enseignants.

Contrairement à la Tunisie les stages professionnels sont obligatoires et importants en France pendant le parcours universitaire. Hormis le caractère « obligatoire » de ces stages, les universités visent surtout à sensibiliser et encourager les étudiants à les faire afin de leur permettre d'acquérir une expérience professionnelle en entreprise.

Quels ont les points positifs et négatifs de ces expériences ?

Les points positifs sont de découvrir une autre culture, avoir une expérience qualifiée et un diplôme reconnu partout dans le monde.

Les inconvénients sont les démarches administratives compliquées pour les étudiants et les jeunes diplômés étrangers.

Avez-vous le sentiment d'avoir fait des progrès en français ?

Oui certainement, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Vous sentez-vous proche des étudiants français ? Avez-vous pu développer des contacts ?

Après les études, nous avons gardé contact par le biais des réseaux sociaux.

Avez-vous un conseil à donner aux étudiants ayant l'intention de venir étudier en France ?

Être patient, se fixer des objectifs ambitieux mais réalisables, ne jamais baisser les bras !



Pr. Hatem ZENZRI

Directeur de l'École nationale d'ingénieurs de Tunis

Parcours

Je suis parti en France en tant qu'étudiant boursier, j'ai fait les classes préparatoires à Toulouse puis j'ai intégré l'École nationale des ponts et chaussées où j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieur ensuite un DEA et un Doctorat en mécanique appliquée.

J'ai été dans une école d'ingénieurs prestigieuse où j'ai poursuivi des études de très haut niveau scientifique et obtenu des diplômes mondialement reconnus.

À mon retour en Tunisie, j'ai très facilement intégré l'enseignement supérieur en ayant un poste de chercheur à l'École nationale d'ingénieurs de Tunis.

Témoignage



© IRD, Pierre Traissac

4. Les actions des entreprises françaises installées en Tunisie

Les entreprises françaises implantées en Tunisie proposent régulièrement des stages au sein de leur implantation, tous domaines confondus : conseil, banques, services... Les conseillers du Commerce extérieur français suivent également en Tunisie les programmes européens, de type HOMERe, qui permettent à un thésard ou un ingénieur de réaliser un stage en entreprise en France, avant de revenir dans la maison mère ou la filiale tunisienne qui leur a proposé le stage.

Il faut également signaler d'autres initiatives des entreprises françaises en Tunisie : le groupe Orange a construit avec des partenaires universitaires français et tunisiens le premier MOOC¹⁷ en Français Langue Étrangère, mis à disposition de tous sur la plateforme internationale Claroline. Il a également construit la première formation en alternance pour des ingénieurs en télécommunications, avec promesse d'embauche interne pour 2/3 des étudiants formés.

17- MOOC : Massive Open Online Course - Cours en ligne ouvert à tous.

PARTIE 4

La coopération bilatérale universitaire et/ou scientifique et les perspectives

1. La coopération avec les établissements supérieurs

De nombreux partenariats universitaires entre établissements français et tunisiens sont recensés, tant au niveau de la recherche (doctorats en cotutelle, une centaine en 2009), qu'au niveau de la formation initiale (Masters et formations d'ingénieurs) : ce sont ainsi plus de 200 parcours mixtes conduisant à un diplôme tunisien et un diplôme français de niveau équivalent.

Parmi les partenariats les plus significatifs :

- Université d'Aix-Marseille et Universités de Tunis, Tunis El Manar, Carthage, Sfax (collège doctoral commun) ;
- École polytechnique de Tunis et Écoles des Mines-ParisTech et Centrale Paris ;
- École nationale d'Ingénieurs de Tunis et ENSTA-ParisTech (double diplomation) ;
- École nationale d'Ingénieurs de Bizerte et Arts et Métiers ParisTech ;
- École nationale supérieure des Communications (Sup'Com) et Telecom ParisTech (double diplomation) ;
- École nationale des Sciences de l'Informatique et Telecom Sud-Paris (double diplomation) ;
- Université Dauphine Tunis et Université de Paris Dauphine (double diplomation).

2. La coopération scientifique

La Tunisie est le **premier partenaire** (par rapport à la population) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche avec :

- un **programme de coopération** « Hubert Curien » PHC-Utique qui fête ses 26 années

d'existence, avec plus de 75 coopérations financées sur trois ans, avec une ou plusieurs thèses en cotutelle pour des étudiants tunisiens. Tous les deux ans, un grand prix de la meilleure cotutelle de thèse est décerné à un jeune tunisien ;

- un programme de coopération étendu au niveau régional : le programme partenarial Hubert Curien « Maghreb » qui implique la **Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la France** et finance aujourd'hui 12 projets de recherche régionaux ;
- une centaine de **séjours scientifiques** de haut niveau permet aux chercheurs tunisiens de continuer à se former grâce à des contacts réguliers avec des laboratoires français chaque année ;
- le cycle de conférences du « **Collège de France en Tunisie** » organisé avec les universités tunisiennes, a permis depuis 2007, d'inviter en Tunisie plus de 40 professeurs du Collège de France, et 6 Prix Nobel ;
- un nouveau programme mobilise l'expertise des diasporas scientifiques et techniques en France (jeunes diplômés tunisiens en France), pour accompagner la création d'entreprises innovantes (**Startup**) et favoriser en Tunisie le transfert de technologies et d'innovations. Un programme de bourses franco-tunisiennes en entreprises est à l'étude ;
- l'implication en Tunisie des organismes français de recherche (notamment l'IRD¹⁸, et l'IRMC/CNRS¹⁹ qui y ont des représentations, mais également le CIRAD²⁰, l'INRIA²¹, le CEA²², l'IFREMER²³, l'Institut Pasteur, Météo France...) permet de **dynamiser une coopération déjà intense** entre les 2 pays ;
- accompagnement de la Tunisie dans sa récente adhésion au programme Horizon 2020 pour la recherche, et le programme Marie Curie à destination des jeunes chercheurs.

18- IRD : Institut de recherche pour le développement.

19- IRMC/CNRS : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain/ Centre national de la recherche scientifique.

20- CIRAD : Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement.

21- INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

22- CEA : Commissariat à l'Énergie Atomique.

23- IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer.

3. Les établissements et formations délocalisés

La reconnaissance des diplômes français par les autorités tunisiennes est un atout majeur pour le développement de formations mixtes conduisant à des co-diplomations et pour l'ouverture de formations délocalisées en Tunisie.

► L'INSAT de Tunis

Inauguré en 1996, l'Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie de Tunis a été construit sur le modèle de l'INSA de Lyon. Bien qu'indépendant, un effort d'intégration régionale est réalisée en 2016 pour parvenir à intégrer l'INSAT de Tunis dans le réseau régional des INSA qui regroupe actuellement les 6 établissements du territoire français et l'INSA Euro-Méditerranée ouvert en septembre 2015 à Fès au Maroc.



Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie de Tunis.

► L'Institut Vatel Tunisie

Le groupe Vatel, spécialiste de la formation internationale dans l'Hôtellerie et le Tourisme, dispose d'un Campus à Tunis ouvert depuis 2002. Les étudiants poursuivent l'intégralité de leur formation en Tunisie, à l'exception des boursiers du programme européen Marco-Polo qui ont la possibilité de suivre une partie du cursus dans une autre école du groupe Vatel.

► Campus délocalisé : l'Institut Tunis-Dauphine (ITD)²⁴

Tunis est le premier campus international de l'Université Paris-Dauphine (UPD) situé au cœur de la ville de Tunis. Créé en **2009**, L'Institut Tunis-Dauphine a pour mission la formation initiale et la formation continue de cadres supérieurs capables de répondre aux exigences de la compétition

internationale. L'ITD contribue, grâce à des formations de grande qualité, au rayonnement de la Tunisie à l'échelle internationale en tant que pôle de formation et de recherche.

L'ITD se distingue notamment par :

- la sélection des étudiants selon les procédures mises en œuvre à l'UPD ;
- la pertinence de ses programmes de formation, combinant la rigueur de la recherche académique et la professionnalisation nécessaire à l'insertion professionnelle des étudiants ;
- des méthodes pédagogiques actives favorisant l'apprentissage de l'autonomie et du travail personnel ;
- la prise en compte de la dimension internationale, dans ses enseignements et plus particulièrement la dimension euro-méditerranéenne dans son esprit et son aire d'influence.

L'Université Paris-Dauphine est l'acteur pédagogique qui apporte la contribution de ses enseignants – chercheurs ainsi que son savoir-faire d'université reconnue dans ses champs disciplinaires : Gestion, Sciences économiques, Mathématiques et Informatique appliquée et plus généralement dans les sciences de la décision et des organisations publiques et privées.

Les diplômes de Licence et de Master délivrés par l'ITD sont reconnus par les instances de l'UPD comme étant ses propres diplômes ; ils sont également reconnus par le ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Autres diplômes délocalisés :

- diplôme de formation en 5 ans entre l'École supérieure d'Économie et de Gestion Paris-Lille et la *Mediterranean School of Business* de Tunis, qui a été labellisé programme « Grande École » par la Conférence des Grandes Écoles ;
- parcours de niveau Master de l'École de Management de Normandie, localisé à l'Université Ibn Khaldoun de Tunis.

► La recherche délocalisée : l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC)²⁵

Fondé et inauguré officiellement en **1992**, l'IRMC est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Il est l'un des 27 instituts français de recherche à l'étranger (IFRE). Placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077), l'IRMC contribue, en partenariat

24- <http://www.tunis.dauphine.fr/>

25- <http://www.irmcmaghreb.org/l-irmc/l-unite-de-recherche.html>

avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb (Tunisie, Algérie, Libye, Mauritanie).

La vocation de l'IRMC est de stimuler une recherche transversale et de favoriser le renouvellement des sciences sociales, en contribuant à préparer la relève d'une nouvelle génération de chercheurs dans les centres de recherches et les universités de France et du Maghreb. À ce titre, l'IRMC est un lieu de formation et d'exercice du métier de chercheur, et d'entraînement à la pratique et à la culture scientifiques. Il constitue la première expérience concrète de confrontation avec les chercheurs seniors (CNRS) et de conduite d'une recherche collective pour les chercheurs post-doctorants, ainsi que la première immersion durable dans une unité de recherche pour les boursiers doctorants.

4. L'AFD en Tunisie

L'Agence Française de Développement est présente en Tunisie depuis **1992**. À travers ses financements, elle accompagne les autorités tunisiennes dans la mise en œuvre de politiques publiques et elle soutient le secteur privé (notamment la microfinance) grâce à des outils financiers. La Tunisie est, sur les vingt dernières années, l'un des premiers bénéficiaires des financements du groupe AFD avec **2 milliards d'euros d'engagements**. En moyenne sur les six dernières

années, les engagements, comme les versements, ont été de l'ordre de **110 millions d'euros par an**, avec une aide budgétaire à l'État importante en 2011 au lendemain de la révolution.

Au regard des évolutions politiques et institutionnelles en cours en Tunisie, l'AFD a défini **une nouvelle stratégie d'intervention pour la période 2014-2016**, qui s'articule autour de 2 axes majeurs :

La création d'emploi, et l'insertion sociale et professionnelle

L'AFD est mobilisée pour accompagner la création et le développement des entreprises et des initiatives privées, y compris en milieu rural, et en synergie avec le secteur de la formation professionnelle. Outre l'accompagnement du développement d'entreprises dans des secteurs prioritaires, l'AFD est aux côtés des acteurs tunisiens pour le développement de nouveaux programmes de formations en phase avec les attentes des entreprises, futurs employeurs des « sortants » du dispositif.

Le développement durable des territoires

L'AFD soutient des stratégies d'aménagement et de transport urbain intégré et le développement de l'accès aux équipements et services de base, tout en appuyant le processus de décentralisation. Elle œuvre également à la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes, et à la transition énergétique.



© IRD, Pierre Traissac

Journée Tunisie
Campus France



Journée Tunisie

2 juin 2016, ENSAM PARISTECH

Première Journée de conférences et rencontres universitaires, consacrée à la Tunisie et co-organisée par l'Agence Campus France et l'Institut Français de Tunisie.

La cartographie de la mobilité étudiante, les défis de l'enseignement supérieur et de la recherche en Tunisie, l'employabilité des jeunes tunisiens sont autant de thèmes qui seront au programme de cette journée. Une attention particulière sera donnée aux échanges de bonnes pratiques, au partage d'expériences et au débat.

Deuxième École d'été euro-arabe

Du 30 août au 9 septembre 2016, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisée avec le soutien de la Chaire de Dialogue des Cultures, cette manifestation, destinée à des étudiants (master et doctorat) et des chercheurs francophones et arabophones, combine deux formations parallèles intensives, en langue arabe pour les francophones, et en français langue étrangère pour les arabophones, adaptées aux besoins de la recherche et de la communication scientifique en sciences humaines et sociales.

Salon Campus France Tunisie

Novembre 2016, Tunis

Co-organisé par l'Institut français de Tunisie (IFT), l'Espace Campus France Tunisie, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et le ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le Salon Campus France Tunisie présentera les principales formations de l'enseignement supérieur français jusqu'au doctorat, et toutes les formations tunisiennes qui permettent d'obtenir un double diplôme tunisien et français ou une co-diplomation tuniso-française.

Les Rencontres Campus France

Du 7 au 9 novembre 2016, Paris

Cet événement constitue un espace de dialogue unique favorisant le développement de l'attractivité de l'enseignement supérieur français à l'étranger.

Pour l'édition 2016, une nouvelle orientation est donnée aux Rencontres Campus France en mettant l'accent sur le continent africain.



© IRD, Laurence Porges



© IRD, Christian Chaboud

Le Dossier Tunisie est le 31^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directrice de la publication :

Béatrice Khaïat, Directrice générale

Comité éditorial :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la Coordination géographique ;

Yoann Le Bonhomme, Responsable du Service Afrique du Nord-Moyen Orient ;

Émilie Pollet, Responsable adjointe du Service Afrique du Nord-Moyen Orient ;

Raphaëlle Hallier, Responsable promotion du Service Afrique du Nord-Moyen Orient ;

Sabria Boudinar, Chargée de promotion au Service Afrique du Nord-Moyen Orient.

Anne Benoit, Directrice du service Communication, Presse et Études ;

Didier Rayon, Responsable des Études, service Communication, Presse et Études ;

Lucie Duez, Chargée des études et des statistiques, service Communication, Presse et Études.

Ambassade de France en Tunisie :

Jean-Luc Tholozan, Attaché de coopération universitaire ;

Selma Kassar, Responsable Campus France Tunisie.

Campus France remercie tout particulièrement :

Maha BEN NACEUR, **Fatma SHIM** et le professeur **Hatem ZENZRI** pour leur témoignage.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés - www.indigo.ird.fr

Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

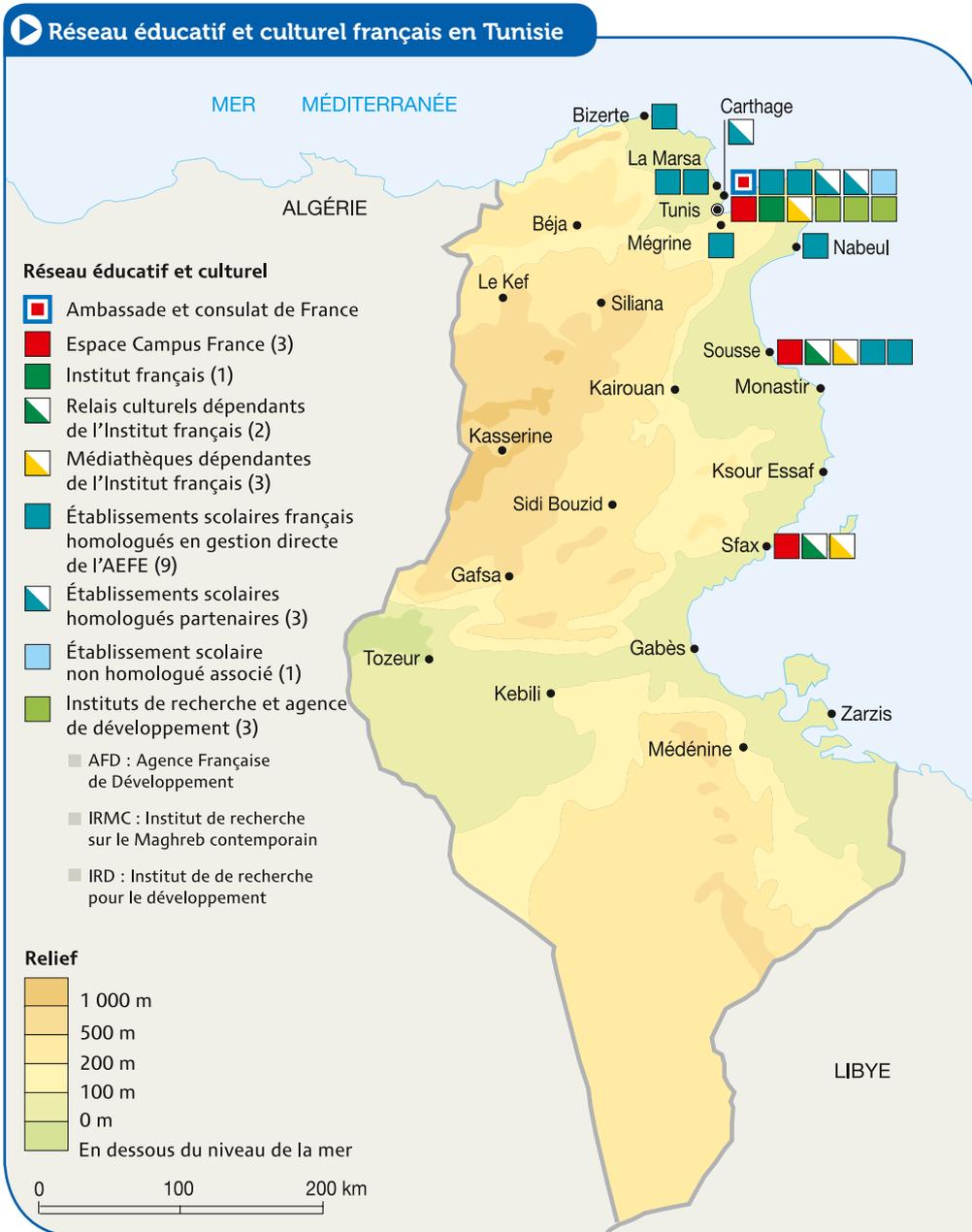
Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mai 2016
ISSN 2117-8496



Retrouvez tous les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.



Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

